

(3)

Isabelle Delayre

De: Corinne PERRATON <[REDACTED]>
Envoyé: samedi 14 décembre 2024 16:41
À: Revision PLU
Objet: Propositions pour les modes de déplacement doux

Bonjour,

Voici une de mes propositions, suite à votre demande lors de la réunion pour la révision du PLU.

Elle concerne les modes de déplacement doux:

Puisqu'il y a des voies rapides dans le village et qui sont de toutes façons sacrifiées au trafic routier, pourquoi ne pas interdire les voitures sur les petites routes tels les chemins de cache mouche, du Badel, du Massenot, de Méginand, de l'hôpital, etc, etc...? (Sauf exception aux riverains et services techniques évidemment.) Car aux heures de pointe, ce sont des dizaines de véhicules qui passent dans des chemins qui ne sont pas adaptés pour de la grosse circulation et qui, encore une fois, sont dangereux pour les piétons et les cyclistes.

Cela à plusieurs avantages :

- Évite de construire des pistes cyclables, donc réduction des frais.
 - Permet d'avoir un village encore plus calme.
 - Plus de tranquillité pour la faune et la flore.
 - Renforce la sécurité et la quiétude pour les piétons et les cyclistes.
 - Permet de développer d'avantage les modes de déplacement doux.
 - Evite de marcher ou de pédaler dans la pollution.
-
- Voici par exemple, une proposition de tracé pour relier le Quincieux jusqu'à Marcy centre sans passer par la rue Marcel Mérieux qui certes, à une piste cyclable, mais est extrêmement passante, dangereuse et polluée.

Rue des monts en direction du village de Ste Consorce.

Tourner à droite sur le chemin de cache-mouche

Au croisement du chemin du Badel, prendre tout droit chemin du Massenot.

Continuer sur chemin de la Grande Serve

Puis chemin de la Madone jusqu'au centre de Marcy l'étoile.

Le problème de ce trajet, c'est qu'il emprunte deux sens interdits ! Que ses chemins soient interdits pour les voitures est une bonne chose, mais il serait intéressant de l'autoriser aux vélos comme c'est le cas pour de nombreuses rues lyonnaises et donc, par extension, se demander si on ne pourrait pas restreindre l'accès aux voitures sur d'autres petites routes.

Bien cordialement